

Le harnais anti-chute et de maintien au travail COMFORT est un équipement de protection individuelle destiné au travail en hauteur. Il est idéal pour travailler en incliné. Il a été conçu pour répondre à un usage fréquent. Il est composé de deux points d'ancrage (sternal et dorsal) et de trois boucles de réglage au niveau des cuisses et de la ceinture de maintien. Il permet de travailler en toute sécurité et assure la parfaite préhension du corps. Grâce à sa ceinture de maintien, l'utilisateur peut se maintenir en appui sur les pieds tout en gardant les mains libres pour travailler. Il fait partie des composants des systèmes anti-chute. Ce harnais est normé EN 361, EN 358 et EN 365, certifié CE et est disponible en deux tailles.



- ▶ Harnais permettant de travailler en toute sécurité (retenue au travail, anti-chute et maintien au travail).
- ▶ Deux points d'ancrage : dorsal (anneau métallique de 8,00 mm) et sternal (2 anneaux en sangle qui doivent être reliés par un mousqueton servant de point d'ancrage)
- ▶ L'attache sternal permet de travailler en tension dans son harnais et de se consacrer entièrement à sa tâche
- ▶ Sangles de 45 mm de largeur en polyester
- ▶ Ceinture de maintien des lombaires extrêmement résistante avec un rembourrage en mousse permettant à l'utilisateur de travailler en maintien au travail
- ▶ Fermeture et réglage du harnais se font par 3 boucles métalliques mâle-femelle au niveau des cuisses et de la ceinture de maintien
- ▶ Sangle sous-fessière permettant de maintenir l'utilisateur en position vertical pour un plus grand confort
- ▶ Agrafes en PVC pour maintenir le surplus de sangle

Caractéristiques produit

Usage	Régulier
Utilisation	Antichute, maintien au travail
Matière	Polyester
Charge maxi (kg)	140
Garantie (ans)	15
Normes	EN 361 ; EN 358 ; EN 365



Ancrage sternal composé de 2 boucles à sangles



Boucles de réglage au niveau des cuisses



Boucles de maintien



Sangle sous-fessière



Ceinture de maintien molletonnée



Ancrage dorsal composé d'un dé métallique

Durée de vie de 15 ans à partir de la date de fabrication.

Le port des E.P.I. fait l'objet d'une formation obligatoire de l'utilisateur par un organisme certifié.

Pour être en conformité avec la législation et pour être sûr d'utiliser des équipements en parfait état, tous les E.P.I. anti-chute doivent être contrôlés chaque année et avant chaque utilisation une vérification visuelle doit être faite.

Ref.	Des.	Poids (kg)	CE	Gencod
09100105	Harnais Comfort taille S à XL	1,225	CE	3178740209292
09100106	Harnais Comfort taille XXL et XXXL	1,200	CE	3178740209308